



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
10 DECEMBRE 2019, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Thomas Labonne (UCPA), Sophie Baudriller (UFCV), Emilie Taberly (URHAJ), Alain Toméo (UF Centres sociaux), Mathieu Betton (AROEVEN), Berengère Cheneau (CEMEA), Kevin O'Sullivan (Léo Lagrange), Denis Cochetel (MRJC), Kamyar Majdfar (LEC GS), Claudine Périé et Eric Lautier (Les Francas), Line Colson (Peuple et Culture), Alain Toméo (UF Centres sociaux).

Invitée : *Marianne Loiseau-Naïl, directrice du CRAJEP.*

Excusés et pouvoirs :

François Maynadier et Michel Baby (ARPEP) donnent pouvoir à La Ligue de l'enseignement, Karima El Ouazizi (Scouts Musulmans de France) donne pouvoir aux Francas, Marc Bru (URJPA) donne pouvoir à l'AROEVEN, Jean Huet (Les Petits Débrouillards) donne pouvoir aux CEMEA, Christine Lowy (FNCTA) donne pouvoir à LEC GS.

Alain Guinvarch (CRAFAL), Elisabeth Lebris (CEMEA), Pierre Bourgeois (SGDF), Christophe Lebègue (EEDF), Soizic Ghandour (AFEV).

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Avec 15 associations présentes, 5 associations représentées sur 27 adhérents, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- ✓ Approbation du compte-rendu de CA du 15/10/2019
- ✓ Relations et interlocution avec la Région Occitanie et avec l'Etat-DRJSCS
- ✓ Etat des lieux du CRAJEP
- ✓ Elaboration du projet d'orientation du CRAJEP et projet de programmation 2020
- ✓ Actualité de la représentation du CRAJEP dans les instances.

1. Approbation du compte-rendu de CA du 15/10/2019 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

➔ **Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (19 voix pour, 0 contre et 1 abstention).**

2. Relations et interlocution avec la Région Occitanie et avec l'Etat-DRJSCS :

- **Retour sur les rencontres avec Kamel Chibli, Vice-président en charge de l'Education, de la Jeunesse et des Sports (05/11/19) et avec Marie Piqué, Vice-présidente en charge des Solidarités, des Services publics, de la Vie associative et du Logement (08/11/19) - cf. compte-rendu remis dans le dossier de séance :**

Les membres des délégations CRAJEP reçues à ces occasions, reprennent les éléments d'échanges et notamment les propositions faites par Kamel Chibli, autour de la mise en place d'une instance de concertation dès le printemps 2020, sur différents sujets, associant différents élus du Conseil régional et le CRAJEP. Il s'agira ainsi de ritualiser et de structurer des temps et des espaces de co-construction, pour alimenter les politiques publiques de la Région.

Ainsi, nous espérons que les différentes directions et les services seront davantage en capacité de travailler en transversalité, et dans une optique de concertation, pour une meilleure reconnaissance des différents champs d'intervention de nos AJEP et de leurs expertises.

Par ailleurs, Kamel Chibli nous a fait part des difficultés rencontrées par la Région sur le « portage » du Chef de filât jeunesse et pour travailler « en concertation » avec l'ensemble des 13 collectivités départementales.

Concernant notre rencontre avec Marie Piqué, celle-ci nous a indiqué qu'une instance de concertation « Vie associative » allait être créée au niveau du Conseil régional, associant différents élus et directions, Le Mouvement Associatif Occitanie, et ses différents réseaux associatifs membres. Ce Comité régional de la vie associative se veut être une instance d'échange et de travail sur les politiques publiques. LMAO tentera de faire en sorte que les acteurs associatifs soient mieux repérés pour leur expertise sur différents sujets. Le CRAJEP devrait être sollicité pour faire partie de cette instance.

D'autre part, Marie Piqué reste attentive à la possibilité de s'appuyer sur un réseau comme le CRAJEP pour favoriser la réalisation et la démultiplication d'actions et de dispositifs dont elle a la charge, au niveau régional (ex. programme de Lutte contre les discriminations), mais nous n'avons pas eu de proposition concrète à ce sujet.

Concernant les outils de la participation citoyenne présentés lors du dernier CA du CRAJEP, nous n'avons pas encore eu de sollicitation de la Région à ce sujet, que ce soit au niveau du Mouvement Associatif que du CRAJEP.

- **Information sur la journée organisée par la Région sur les Politiques jeunesse et le Chef de filât du 17/12/19 : présence et contribution du CRAJEP.**

La délégation du CRAJEP sera constituée de 6/ 7 personnes. Nous aurons la possibilité de porter une parole commune lors de cette rencontre, à l'occasion de temps d'échanges en plénières et d'ateliers. A cet effet, nous nous appuierons sur le bilan des Rencontres territoriales des acteurs jeunesse 2017 organisées par le CRAJEP Occitanie, dans le cadre de la Concertation Jeunes lancée par la Région. Ce bilan reprend l'ensemble des propositions et préconisations faites lors de ces rencontres par les acteurs présents et sur différentes thématiques, et comprend également une feuille de route proposée par le CRAJEP à la Région, « *Pour une politiques des jeunesses en région, innovante, transversale et concertée* ». Ces préconisations s'inscrivaient dans le contexte de la Loi Egalité Citoyenneté de 2017, confiant aux Régions le Chef de filât des politiques jeunesse et instituant également, la mise en œuvre d'un dialogue structuré territorial.

- **Information sur la réunion technique avec la DEJ/Région sur les financements AJEP 2020, prévue le 13/01/20 :**

Marianne Loiseau-Nail rencontrera les services pour faire un point technique sur ces questions et sur le calendrier qui a été proposé par la Région et transmis aux associations membres du CRAJEP. Les dossiers de demande de subvention Région 2020, devront être déposés ou envoyés à la Région – Direction de l'Education et de la Jeunesse, de préférence avant le 31/01/20, voire au plus tard le 15/02/20 (dernier délai). Ils seront présentés en même temps, lors de la commission permanente d'avril 2020.

- **Information sur la rencontre prévue avec Pascal Etienne – DRJSCS le 20/12/19, autour du financement du CRAJEP et de la Réforme des services JEPVA :**

La délégation du CRAJEP, composée de Marianne Loiseau-Nail, Hervé Guégan, Sophie Baudriller et François Maynadier, portera les points et propositions suivantes :

- Interroger sur la future organisation des services de l'Etat en Région qui devrait être effective en Juin 2020 avec notamment : Une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) qui sera créée au sein de chaque rectorat de région académique le 1er juin 2020, et au niveau départemental, un service jeunesse, engagement et sport qui sera constitué au sein de chaque DSDEN. Pascal Etienne étant par ailleurs désigné DRAJES. Le pôle cohésion social devrait être intégré au sein de la DRETS (emploi, travail, solidarités) et d'unités départementales dédiées en lien avec les UT Direccte.

Nous exprimerons nos inquiétudes à ce sujet : Quelle organisation ? Quelles évolutions des missions JEPVA ? Quel rôle du DRAJES ? Quelle incidence de l'évolution des missions au niveau régional et au niveau local (départements) ? Quel pilotage des missions au niveau régional et local ? Quelle relation au niveau local ? Quelle interlocution avec les associations et le secteur JEP au niveau régional et départemental ? Quelles évolutions des politiques publiques (Service civique, développement du SNU...) et des financements pour notre secteur (notamment BOP 163 dont soutien aux actions locales JEP...) ?

- Demander à ce que Pascal Etienne vienne présenter au CRAJEP et à ses membres, cette organisation lors de notre Séminaire du 2 avril 2020 (matin).
- Porter auprès de la DRJSCS, la nécessité de mettre en place une convention d'objectifs pour le CRAJEP :
- ✓ Permettant au CRAJEP d'être sécurisé dans son fonctionnement et pour la réalisation de ses missions d'animation de réseau au bénéfice de son réseau.
- ✓ Avec un financement annuel qui corresponde à ce qu'il perçoit de la DRJSCS en 2019 (via différentes subventions) + fléchage FONJEP, soit une enveloppe de 30 000 euros (niveau de financement intégrant le montant du double poste Fonjep).

3. Etat des lieux du CRAJEP :

- **Présentation des résultats (données consolidées, chiffres clés...), des outils réalisés (cartographies réalisées par la DRJSCS) et des préconisations du groupe de travail ad'hoc sur la précision et la présentation de ces données :**

Les chiffres clés (nombre de points d'implantation, de structures associatives, de bénéficiaires, d'adhérents, de bénévoles, d'emploi...) ont été arrêtés et pourront faire l'objet d'une communication, Il reste à préciser les chiffres clés relatifs à certaines activités des membres du CRAJEP (petite enfance, mobilité des jeunes, centres de vacances, ACM...). Il est décidé qu'un dernier questionnaire permettant de préciser ou de renseigner ces données, sur les différents champs d'activité mentionnés, serait renvoyé aux associations concernées. La date butoir de retour sera arrêtée au 15/01/20.

La carte des points d'implantation des réseaux membres du CRAJEP intègre plus de 8000 points d'implantation (sièges, structures locales, actions permanentes...).

Concernant les cartes des structures et des actions de chaque réseau membre du CRAJEP, elles seront transmises normalement courant janvier, afin que chaque association puisse l'utiliser et l'intégrer dans ses supports de communication. Seule la carte globale du réseau CRAJEP pourra être intégrée dans l'outil de communication du CRAJEP et de son réseau.

- **Présentation du projet de maquette de l'outil de communication : présentation du CRAJEP et de ses membres, valorisation des chiffres clés du réseau et du maillage territorial...**

Concernant la présentation de chaque association qui sera intégrée dans la plaquette de communication, nous actons le principe d'une présentation « modélisée » et harmonisée de chaque association membre du CRAJEP, sur une page. De ce fait, certaines fiches association devront être revues, réorganisées, voire raccourcies (à partir des contenus transmis et validés

par les associations), afin de pouvoir respecter cet équilibre dans la présentation de chaque membre.

4. **Elaboration du projet d'orientation du CRAJEP et projet de programmation 2020 :**

- **Séminaire du CA prévu le 02/04/20** : évaluation du plan d'orientation 2017/2019, réflexion autour du projet politique et stratégique 2020/2022 du CRAJEP...
- **Présentation du projet de Plan d'action 2020** (cf. document remis) : organisation des rencontres thématiques et territoriales du CRJ ; Dialogue structuré/Provox ; action CREPS de Toulouse ; actions autour de la promotion de l'animation volontaire et de l'engagement éducatif, autres actions envisageables en lien avec des partenaires, mise en place des commissions thématiques...
- **Présentation de la Rencontre thématique du CRAJEP, ouverte aux partenaires, organisée le 16/01/20, autour du rapport du CESE « L'Éducation populaire, une exigence du 21^{ème} siècle ».** La communication va être adressée aux réseaux CRAJEP/LMAO et aux partenaires (notamment Etat, Région, CESER...). Nous espérons réunir à minima 40 participants.
- **Calendrier des instances - 1^{er} semestre 2020 :**

INSTANCES CRAJEP	Bureau		Conseil d'administration		Assemblée Générale	Séminaire du CA
	10h-13h	14h-17h	10h-13h	14h-17h	10h-17h	10h-17h
Mois/Horaires	10h-13h	14h-17h	10h-13h	14h-17h	10h-17h	10h-17h
Février	Judi 27/02 Lieu à définir					
Mars			Mardi 03/03 MJC de Lézignan			
Avril						Judi 02/04 (travail sur le projet d'orientation 2020/2022) MJC de Lézignan à confirmer
Mai	Mardi 12/05 Lieu à définir					
Juin					Judi 18/06 (AG+ temps de travail CA) Lieu à définir	

5. **Actualité de la représentation du CRAJEP dans les instances :**

- **CESER :**
 - Evolution de notre représentation au CESER : suite à la démission de l'un de nos représentants, Ludovic Dubois (FMJC), Louisa Meeschaert (CEMEA), a été désignée membres du CESER et nous y représentera aux côtés de Camille Plagnard et Amélie Vigroux.
 - Auditions du CRAJEP Occitanie :

Audition du 25/10/19 relative au Rapport sur les ruralités, organisée en appui sur la contribution élaborée au sein de la commission EP/territoires ruraux, portant sur le rôle des AJEP dans l'animation et le développement des territoires ruraux, avec deux témoignages d'associations membres : les Centres sociaux et le MRJC.

Audition du 15/11/19 autour du rapport sur l'orientation, avec les interventions de la Ligue de l'enseignement et de l'UFCV.

Le contenu de ces auditions sera transmis au CA.

- Emilie Taberly, membre du CESER au titre de LMAO, membre du Bureau et du Groupe des associations, indique qu'un avis sur les Associations est actuellement au travail portant sur la contribution des associations au développement économique des territoires, et qu'en ce sens, il ne prend pas en compte l'objet même et l'action globale des associations. Des interpellations sont en cours pour essayer de ne pas rester sur cette seule vision du fait associatif.

- **LMAO :**

LMAO s'est positionné sur le portage du DLA Régional dans le cadre de l'Appel à projets 2020. Une coopération avec le CRAJEP a été trouvée. Le CRAJEP a en effet proposé la mutualisation de son Bureau et de moyens techniques sur Montpellier, pour l'accueil d'un.e chargé.e de mission.

- **CRESS :**

Une note de compte rendu de mandat a été transmise aux administrateurs par François Moreaux, notre représentant à la CRESS, et reprend les différents éléments marquants de l'évolution de la CRESS ces 2 dernières années : travail sur le projet politique et stratégique...

- **CNAJEP :**

Au niveau de la Commission Animation territoriale (CRAJEPs), un travail est conduit autour du développement des Crajep, notamment. Il s'agit de regarder comment les CRAJEPs dans leur diversité lancent ou relancent des stratégies de développement. Ce travail fera l'objet d'un échange spécifique lors de la Conférence des présidents de CRAJEPs le 12 mars prochain.

- **CREPS et CFA :**

Travail sur un plan d'action 2019/2022 pour le CREPS de Toulouse, au niveau du pôle performance sportive et suite à nos différentes rencontres sur la mission JEP des CREPS. Une convention est signée avec le CRAJEP (portage) et 3 associations membres (Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement et Aroeven) pour la réalisation d'actions d'accompagnement des équipes du CREPS.

Il est à noter un climat compliqué au niveau de la gouvernance du CREPS de Montpellier, suite au dernier CA auquel nos 2 représentants, Josiane Ricard et François Maynadier, ont participé.

<p>Le prochain CA du CRAJEP se déroulera le mardi 3 mars 2020, de 10h à 13h à la MJC de Lézignan-Corbières</p>
